

REUNION DES CONSEILS PASTORAL et ECONOMIQUE
du Groupement paroissial de PONT D'AIN
Le mercredi 21 juin 2023

Etaient présents :

P. Adrien DIAKIODI, Sœur Myriam, Sœur Rose, Henri de BOISSIEU, Benoît BOSSU, Pierre-Yves CHAZEAUD, Renato COLLINO, Sylvie DULIEUX, Jean-Marc FELIX, Yvan GAUTHIER, Isabel GONON, Thierry GONON, Flavie LEVÉQUE, Marie-Thérèse POURCELOT, Pascal RAVAUX, Daniel REVAUD, Violette REVAUD, Jean-Claude TURQUOIS.

Absents excusés : P. Jean MPONGO, Evelyne BOLLINET, Viviane GRAS, Michèle RIGNIER, Maurice BADOUT

Invité : Philippe TREFF (réfèrent immobilier et contact)

Temps de prière

Nous lisons le texte de l'Évangile du dimanche 25 juin.

Regard porté sur les activités et les dates marquantes de l'année pastorale 2022-2023

La feuille jointe au présent compte-rendu, « Un retour sur l'année 2022-2023 » fait le point sur les activités et les dates marquantes. Les précisions et commentaires suivants sont ajoutés en réunion :

- Le secrétariat requiert beaucoup de disponibilité ; la partie « notariat » et administrative bénéficie de la bonne coopération des prêtres et diacres ; par ailleurs, il y a toujours un projet en cours pour aménager le bureau d'accueil de façon plus agréable.
- Pierre-Yves note que le témoignage des Sœurs dominicaines est précieux pour les jeunes de l'aumônerie. Ne pourrait-on pas les solliciter plus souvent ? Sœur Myriam et Sœur Rose sont prêtes à répondre à de tels appels mais ne les solliciteront pas d'elles-mêmes.
- L'aumônerie a vécu un temps fort avec la confirmation de quelques jeunes en mai dernier. Pierre-Yves a aussi fait une expérience positive avec la préparation au baptême de la jeune Elline, 11 ans... et la participation progressive de toute sa famille aux enseignements !
- Chorales : l'unité n'est toujours pas réalisée, ce qui aboutit à réaliser deux feuilles de chants différentes pour les messes du week-end. Ne peut-on initier un rapprochement en profitant des célébrations uniques durant l'année (notamment Triduum pascal) ? Pour l'animation de la messe, faire appel également à Dominique Delabarthe et sa guitare...
- La réunion-bilan des catéchistes a souligné les aspects positifs de l'année, évoqué les quelques difficultés (notamment en fin d'année pour l'éveil à la foi) et a permis de noter les desiderata de chacun en matière de documents pour l'an prochain. Isabel propose un formulaire d'inscription au caté et à l'éveil qui permettra plus facilement de repérer les familles ayant choisi de donner au denier de l'église en plus de leur participation aux frais. Il est proposé d'augmenter cette dernière à 40€ (au lieu de 30) pour les CE1-CE2 et à 50€ (au lieu de 40) pour les CM1-CM2. Le don éventuel au denier venant en plus.
- Les messes dans les maisons de retraite (merci à nos prêtres, nos sœurs et nos bénévoles) sont appréciées des résidents et contribuent à un bon climat dans les établissements. A noter que la messe, avec une animation par Dominique, est proposée depuis peu dans la maison Monal à Priay.
- Formation ; le parcours d'initiation à la Bible proposé par Flavie avait réuni une bonne vingtaine de personnes, satisfaites de l'expérience. Il est prévu de relancer cette formation à la rentrée, mais en mettant davantage l'accent sur le partage de foi à partir des textes. Par ailleurs, nous ne renonçons pas à lancer des petits groupes de partage de la Parole de Dieu, à l'échelle d'un village ou d'un quartier, s'il y a par exemple un couple demandeur.
- Préparation au mariage : Christine et Jean-Marc assument cette mission et sont prêts à continuer (l'expérience de cette année a été positive) mais aimeraient être secondés par un autre couple : restons attentifs en vue d'un appel !
- Préparation au baptême : Henri, qui fait cette préparation avec son épouse Monique-Gabrielle, note avec tristesse que les connaissances chrétiennes des parents sont bien proches de zéro ! Il souhaite une rencontre avec les prêtres et Daniel afin de repenser la pédagogie, qui devrait être adaptée à cette nouvelle situation.
- « Côté finances » : on survit ! Mais nous sommes toujours sur le fil du rasoir à cause des dépenses nécessaires pour l'entretien des terrains issus de l'ancien parc du château de Pont

d'Ain (propriété de l'Association diocésaine... et en charge de la paroisse !) Notamment frais pour débiter les arbres de l'allée du château qui tombent (1 000 € à chaque fois), pour réparer les murs (3 000 € à chaque fois) délimitant les terrains...

- Il y a aussi la facture de l'énergie : 10.000 € consacrés au remplissage de toutes les cuves de fuel. A l'avenir, il faudra surveiller les niveaux et penser à remplir les cuves régulièrement.
- Faut-il également célébrer dans l'église de Pont d'Ain les samedis soir d'hiver, quand il n'y a que 20 personnes à la messe ? Il est aussi question d'équiper toutes les « grandes » églises en lampes LED pour réduire les factures d'électricité. Pour plus de précisions, voir le tableau de bord, en annexe 2.
- Gîtes de Saint-Martin-du-Mont (St Jacques, le plus grand, et St Philippe, le plus petit) : au total 15 personnes peuvent être accueillies. Actuellement, le taux d'occupation est de 26% pour St Philippe (qui a ouvert récemment) et de 36% pour St Jacques ; les locations ont rapporté 21 000 € cette année. Par ailleurs, la situation fiscale a été clarifiée par le fait d'avoir adossé les gîtes à la société gérante des magasins d'Ars.

Perspectives pour 2023-2024

- Dès le samedi 2 septembre (9h30-17h), une rencontre diocésaine importante aura lieu : notre évêque invite les membres des deux conseils à Ars pour la « rentrée diocésaine », la question traitée étant la suivante : « *Quelle expérience de foi nos paroisses sont-elles capables d'offrir à ceux qui se présentent à la porte ?* » Un point qui nous concerne particulièrement, avec environ 25 mariages et plus de 100 baptêmes et funérailles demandé(e)s par an.
- Le Congrès-Mission, organisé à Lyon tous les deux ans, aura lieu les 29 (pour les prêtres), 30 septembre et 1^{er} octobre. Celles et ceux qui y avaient participé en 2021 en avaient tiré de beaux enseignements et vécu une belle expérience. Cela vaut la peine d'y envoyer au moins 5 à 10 personnes en 2023.
- L'assemblée paroissiale annuelle : après discussion, il est proposé de l'organiser le dimanche 15 octobre, selon le planning suivant : (options à valider...) 9h à Pont d'Ain, messe unique ; 10h15, assemblée générale ; 12h15, apéritif puis éventuellement repas partagé. En revanche, la messe de rentrée du caté reste fixée au dimanche 24 septembre, 10h45 à Pont d'Ain.
- Il est bon de lancer dès maintenant la réflexion sur le projet de Carême 2024 : cela donne un recul suffisant pour qu'on puisse échanger sur le sujet, durant l'assemblée paroissiale du 15 octobre.
- La récollection paroissiale (qui n'a pu avoir lieu cette année, la date étant sûrement trop tardive) pourrait être programmée durant le Carême.
- Le repas « fraternel et intergénérationnel » suivi d'un après-midi jeux est à pérenniser. En 2024, cette journée pourrait avoir lieu le dimanche 10 mars (lendemain de la halte spirituelle, déjà programmée le 9 mars après-midi). D'ailleurs, il est proposé d'organiser une journée « festive » par trimestre, avec messe unique pour tout le groupement. La programmation de ces journées est confiée à Daniel, sachant que les lieux peuvent changer, en profitant des salles paroissiales ou pouvant être réservées à proximité des églises.
- La formation sur la Doctrine sociale de l'Eglise pourrait être prolongée en 2024 (par ex. Carême) en ciblant sur l'encyclique *Laudato si'*, que 56% des catholiques ne connaissent pas, selon un sondage récent de *La Croix* (faire appel au diacre Maurice Simplex ?).
- Comment rendre la paroisse accueillante pour les nouveaux-venus ? Une plaquette attrayante serait utile pour mentionner les équipes paroissiales et les activités correspondantes. Notons que l'information existe en partie sur la 1^{ère} page du « 32 clochers ».

Questions diverses

- Il est demandé que les comptes-rendus des conseils soient validés dans un délai suffisamment court pour que les paroissiennes et paroissiens puissent en prendre connaissance (par affichage ou sur le site Internet) avant que les événements décrits ne soient terminés ! Délai visé, 2 semaines maximum après la réunion correspondante.

Prochaine réunion des Conseils pastoral et économique :

Mercredi 20 septembre 2023, 20 h, salle Jean-Paul II.

ANNEXE 1 : UN RETOUR SUR L'ANNEE 2022-2023, sur le plan pastoral

Les activités régulières :

La préparation des messes (choix des chants, PU, répétition des chorales)

Le catéchisme (y compris École St Joseph), l'aumônerie, l'éveil à la foi

Les rencontres de prière (groupes du Renouveau, chapelet, prière des mères...)

Les visites aux malades

Les rencontres de formation sur la Bible, animées par Flavie Lévêque

Les activités du groupe « communication »

Le secrétariat, l'accueil tout au long de la semaine, la préparation des registres

La fabrication de la feuille paroissiale (parfois plusieurs par WE !)

Les célébrations :

Eucharisties, funérailles, baptêmes, mariages, messes ou temps de prière en maison de retraite

Les préparations aux sacrements :

Mariage : deux rencontres collectives sur un week-end par an, plus les rencontres des couples avec les célébrants

Baptême : 7 sessions composées de 2 soirées, entre février et septembre ; plus les rencontres des familles avec les célébrants

Les mouvements et les activités caritatives :

Secours catholique

Mouvement chrétien des retraités (depuis cette année) : une rencontre par mois.

AU COURS DE CETTE ANNEE, plusieurs dates marquantes :

Assemblée paroissiale, dimanche 25 septembre

Célébration de l'Avent le samedi 10 décembre, avec les enfants du caté et de l'éveil à la foi

La venue de la relique du Cœur du curé d'Ars, du 12 au 19 février

Les activités durant le **temps du Carême** : chemins de croix ; formation sur les attentes spirituelles de nos contemporains ; « pain-pommes » avec témoignages de J-M Félix et A-M Oyselet en vue de la réinsertion de prisonniers - *projet de Carême 2023* – Halte spirituelle animée par Mgr Roland ; formation sur la Doctrine sociale de l'Église.

Le repas fraternel et intergénérationnel du 26 mars, suivi d'une après-midi « jeux »... et le fameux coup de foudre sur le clocher de l'église de Pont d'Ain !

La venue du « Jeune Chœur de l'Oise » le 21 avril : belle soirée qui a failli ne pas avoir lieu : merci à tous pour la remise en route de l'électricité dans l'église !

La préparation et la célébration du **Jubilé diocésain à Jujurieux** (13 et 14 mai) : invitation de nombreuses associations, spectacle théâtral, tables rondes, conférence du P. Grégoire Catta.

La célébration des **premières communions** : jeudi 18 mai et dimanche 21 mai

La célébration de la **confirmation des jeunes** : samedi 20 mai à Villereversure.

Le repas partagé à St Jean-le-Vieux le dimanche 11 juin.

Et un projet qui n'a pas abouti : celui d'une recollection paroissiale... le nombre d'inscrits étant trop faible.

ANNEXE 2



Groupement Paroissial de Pont d'Ain

(CERDON, CHALLES, DRUILLAT, JUJURIEUX, LA TRANCLIERE, MERIGNAT, NEUVILLE-SUR-AIN, PONCIN, PONT D'AIN, PRIAY, ST JEAN-LE-VIEUX, ST MARTIN-DU-MONT, VARAMBON)

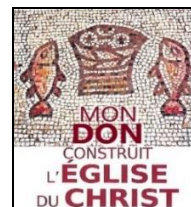


TABLEAU DE BORD FINANCIER

Mai 2023

Le **Conseil Économique Paroissial** vous invite à consulter les **premiers indicateurs comptables semestriels** significatifs de la **santé financière** de notre Groupement Paroissial et du **Denier de l'Eglise** pour l'année **2023**. Nous avons gardé comme **objectif les résultats de 2019**, année non impactée par la crise sanitaire et nous avons mis pour comparaison les chiffres de **l'année dernière**.

	Situation à la fin du mois de mai 2023		Fin 2ème trimestre 2022
	(€)	% de l'objectif (2019)	% de l'objectif (2019)
<i>Quêtes (hors quêtes impérees)</i>	10 069 €	59 %	41 %
<i>Offrandes de messe</i>	4 380 €	25 %	39 %
TOTAL DES RECETTES	31 509 €	40 %	41 %
<i>Denier de l'Église</i>	13 371 €	28 %	35 %
<i>Dépenses d'énergie</i>	15 233 € (estimation)	75 %	46 %

Comme vous pouvez le constater, à **presque mi-parcours**, nos recettes sont identiques à celles de 2022 et en **deçà de l'objectif 2019**. Les indicateurs sont inquiétants au niveau des **offrandes de messe (perte de 14 points)** et du **denier de l'Église (perte de 7 points)**. En revanche, les **quêtes** ont une très bonne dynamique (**gain de 18 points**).

Les dépenses d'énergie (estimées pour cause de bouclier tarifaire – Pas de factures reçues depuis le mois de janvier) ont sérieusement augmenté car de nombreuses cuves de fuel ont été remplies.

Vous le savez : le Denier de l'Église est vital pour maintenir nos prêtres sur la paroisse ; il est donc tout à fait prioritaire.

Par vos contributions au Denier et aux diverses offrandes paroissiales, **vous assurez la vie de notre Groupement et une présence d'Eglise**.

Tous baptisés, tous responsables, tous partie prenante de l'annonce de l'Évangile !